

**VILLE
DE
SAINT-JULIEN-lès-METZ**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

En date du 16 décembre 2020

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 16 décembre 2020 sous la présidence de Monsieur Franck OSSWALD, Maire, a pris les décisions suivantes :

A L'UNANIMITE :

- approuvé le Procès-Verbal de la séance du 29 septembre 2020,
- fixé les tarifs de location des parcelles de jardin communales pour l'année 2021,
- fixé les tarifs des concessions dans le cimetière pour l'année 2021,
- fixé à 300,00 Euros l'intervention de salage opérée en faveur des communes voisines et des entreprises pour l'hiver 2020-2021,
- fixé à 2.236,00 Euros le montant du loyer de la chasse communale pour l'exercice 2021,
- décidé que l'attribution de compensation d'investissement versée à Metz Métropole sera amortie et fera l'objet d'une neutralisation dans le budget communal,
- désigné M. Franck Osswald comme représentant titulaire de la commune et Mme Catherine ALBERT comme suppléante au sein de la commission de suivi de sites (CSS) HAGANIS et UEM à METZ,
- autorisé la participation de la commune aux groupements de commandes permanents proposés par Metz Métropole dans le domaine des traitements contre les insectes nuisibles,
- approuvé l'adhésion de la commune au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE) et désigné M. Michel FROTTIER pour représenter la commune avec voix délibérative aux Assemblées Générales du CAUE,
- modifié le tableau des emplois en créant un emploi d'attaché territorial à temps complet avec effet à compter du 1^{er} janvier 2021,
- approuvé la modification des statuts de Metz Métropole relative au changement du siège de Metz Métropole

Par 16 voix pour et 5 voix contre (MM. H. Payen, R. Ernesti, O. Schmitt, R. Cisneros, J. Schiltz)

- fixé le quotient familial et la tarification pour l' accueil périscolaire, les mercredis éducatifs et la cantine pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- procédé aux décisions modificatives budgétaires,
- désigné M. Jean-Louis GREGOIRE comme représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Metz Métropole,
- décidé de ne pas maintenir le projet de construction d'une salle intergénérationnelle et associative,
- désapprouvé la modification des statuts de Metz Métropole relative aux transferts de compétences

Par 15 voix pour et 5 voix contre (MM. H. Payen, R. Ernesti, O. schmitt, R. Cisneros, J. Schlitz)

- voté les subventions aux associations locales pour un montant total de 25.265 €,

Par 21 voix pour et 1 abstention (M. R. Ernesti)

- adhéré au groupement de commandes proposé par le Département de la Moselle pour l'achat de matériels éducatifs et numériques labellisés par les autorités académiques,

Par 16 voix pour, 1 abstention (Mme I. Raulet) et 5 voix contre (MM. H. Payen, R. Ernesti, O. Schmitt, R. Cisneros, J. Schiltz)

- désapprouvé la modification des statuts de Metz Métropole relative à la nouvelle répartition des sièges au conseil Métropolitain.

Fait à Saint-Julien-lès-Metz, 21 décembre 2020

Le Maire



Franck OSSWALD